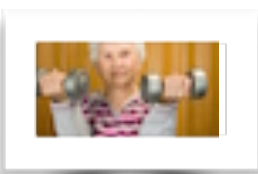


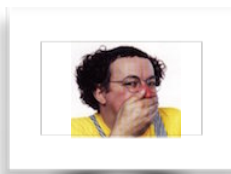
au sommaire :



L'EDITO DU PRESIDENT



LES RETRAITES DEMAIN



DETENDONS-NOUS



LE COIN DE LA TECHNO

Association des Anciens d'Unisys

Mes Cher(e)s ami(e)s,

Le beau temps s'installe, les jours rallongent: pas de doute: l'heure des grandes vacances approche! Ces congés tant attendus sont pour beaucoup synonyme de dépaysement, de détente et de voyages en France ou ailleurs. Ce moment privilégié de l'année est bel et bien l'occasion de mettre entre parenthèse nos problèmes pour se retrouver et se ressourcer pour bon nombre d'entre nous. C'est également, le bon moment de l'année, où nous pouvons faire un point sur les activités et les actions que nous avons décidées à notre Assemblée Générale de janvier dernier.

Notre Croisière Fluviale sur le Rhin du 1^{er} au 9 mai d'Amsterdam à Bâle avec 55 participants, qui ont été enchantés et enthousiasmés par les nombreuses visites, des villes, des monuments, les paysages, le Rhin romantique, les chutes du Rhin, la Mainau sur le lac de Constance, le lac Titisee, etc... tout au long de notre Croisière. Le tout avec un temps très agréable, un groupe extraordinaire, intéressé, ponctuel et une superbe ambiance, merci à tous les participants avec une mention particulière pour notre Ami Jérôme, qui a été l'animateur privilégié.

La préparation de nos Journées-Rencontre du 1^{er} au 5 septembre 2015 en Champagne/Ardenne, est maintenant pratiquement finalisée et nous partirons avec un groupe de 44 participants, à la découverte de Reims et Troyes et cette belle région, où nous aurons le plaisir de déguster le champagne avec modération.



paysage de Champagne

Après trois années consécutives sans compétition Golfique, avec l'aide de notre ami Jean-François Walter nous avons organisé une compétition de printemps le 24 mars, au golf de Villennes sur Seine, nous avons eu 10 golfeurs inscrits. Cette journée a été très agréable et les participants ont été ravis de se retrouver entre amis pour une belle journée golfique. A renouveler sans modération.

Un point important pour la survie de notre Association dans le cadre du recrutement, nous avons le souci permanent de rechercher des anciens de la Société et de les inciter à nous rejoindre pour compenser les départs naturels. Bien que votre action en 2014 a été très active, puisque nous avons recruté 19 membres, pour 15 départs, soit un solde positif de 4. Comme l'an dernier, nous avons besoin de votre action auprès d'anciens collègues dans vos régions et pensez à la

campagne de recrutement, qui récompense tout membre parrainant un nouveau membre, il se verra remettre une très utile clé USB.

Dans le cadre de l'évolution de notre contrat santé Mercer/Unisys suite aux nouvelles obligations ; Panier de soins & Contrat Responsable, deux réunions de travail ont eu lieu avec les différents acteurs, afin d'appliquer les modifications dans les meilleures conditions possible pour tous. Nous vous informerons prochainement sur les changements apportés.

En collaboration avec notre fédération (UFR), nous avons proposé à tous nos membres la carte « Butterfly » qui référence plus de 2000 fournisseurs avec des produits, voyages, etc, et nous avons reçu seulement 15 demandes d'adhésion cette année.

Les RETRAITES : En relation avec nos Fédération (UFR/CFR) nous vous informons sur l'évolution des négociations en cours sur le dossier AGIRC/ARRCO et sur l'analyse qui en a été faite par la CFR. L'écart encore important entre les positions initiales du Medef et des Syndicats sur la plupart des sujets en discussion explique que la réunion du 27 mai n'ait débouché que sur l'organisation d'une nouvelle réunion. L'enjeu global est de rééquilibrer les deux régimes d'ici 2020, le besoin de financement 2018 restant estimé à quelques 8,4Md€ pour l'ensemble.

Les deux marqueurs essentiels de cet affrontement restent les positions très tranchées sur le refus du Medef d'augmenter les cotisations, d'une part, et le refus des syndicats d'un abattement sur les pensions, dégressif à partir de 62 ans d'autre part. La séance du 27 mai semble avoir néanmoins laissé entrevoir une éventuelle flexibilité du Medef sur les cotisations et une acceptation de principe par la CFDT d'une décote à condition que celle-ci ne dépasse pas 10%. La fusion des deux régimes ne reste un sujet sensible que pour la CFE-CGC, au sujet du statut de l'encadrement.

Cependant, la confirmation d'un nouveau creusement des déficits en 2014, 3,2Md€ pour l'ensemble des deux régimes maintien une forte pression pour que soit rapidement décidé une fusion pure et simple ou de toute façon un transfert à l'AGIRC d'une partie des réserves de l'ARRCO.

Le Medef a abandonné son projet de modification des conditions de réversion, et c'est une très bonne nouvelle. Par contre, adoptées, ces mesures consacreront une nouvelle aggravation de la discrimination public/privé.

L'été arrivant à « grands pas » bon nombre d'entre vous ont certainement de nombreux projets, et nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances.

Jo. FRAPPAZ

Les retraités, demain ?

Les nouvelles aspirations d'une société française en pleine évolution

Notre société a changé depuis les années 1950 et la vie des Français aussi. Les Métiers manuels ont largement diminué au profit d'une industrie tertiaire, nous changeons d'entreprises et de métiers à une vitesse incroyable. A l'inverse de nos parents ou grands-parents, nous vivons plusieurs vies au cours de notre existence. Vivrons-nous également plusieurs retraites à l'avenir ?

Des seniors de plus en actifs: Le monde a changé et la réalité de notre retraite aussi. Aujourd'hui, la retraite est vécue différemment, nous voyageons davantage et nous participons de plus en plus à la vie associative et à la gestion de nos communes. En 2002 21 millions de Français étaient membres d'une association (Source INSEE). Les seniors s'y sont investis pleinement : l'âge moyen des adhérents est passé de 43 à 48 ans en moins de 20 ans. Les 60-69 ans adhèrent de plus en plus souvent : 58% sont membres d'au moins une association. Parmi eux, 48% font partie d'au moins deux associations contre 38% de l'ensemble des adhérents. Leurs choix sont variés : ils n'adhèrent pas seulement au club du troisième âge ou aux associations de retraités qui sont prédominants aux âges plus avancés, mais se dirigent aussi bien vers la culture, le sport que vers l'action collective et le soutien des causes humanitaires, la gestion de mairies, etc...

De ce fait, la vitalité de leur engagement associatif fait l'objet de nombreuses études. Celles-ci montrent que le fait d'adhérer à une association relève d'une bonne intention dans la vie sociale. Le désir de rencontre motive plus de la moitié de leurs adhésions (62%). Un français sur trois offre de son temps pour les autres et les seniors jouent, à ce niveau-là, un rôle très important. De plus, les retraités sont aussi actifs à travers des emplois de proximité pas toujours rémunérés, mais qui tendent à se développer à l'avenir (services à la personne, bricolages, métiers de la vente, aides aux enfants ou petits-enfants...). C'est souvent l'occasion d'entretenir ce lien social si important. Le besoin, à tout âge, de se sentir utile à la société est un élément qu'on oublie parfois et qui est la base de bien des engagements dans la vie, au-delà du simple aspect financier ou du besoin de subsistance.

En ce sens, les retraités d'aujourd'hui constituent le moteur d'une nouvelle société en pleine mutation. Leur engagement marque leur volonté de placer l'individu et les relations humaines au centre de leurs préoccupations. Conjoncturel et structurel, ce phénomène occidental ouvre sans doute la voie vers une société où les valeurs humaines sont placées au-dessus des autres. C'est une société non marchande du partage et de proximité qui offrent du temps aux autres sans contrepartie si ce n'est de satisfaire son besoin de vivre ensemble. En cela, il place encore l'occident dans une position originale et créative.

Et des actifs de plus en plus mobiles... Pour les actifs, les carrières changent complètement. La mobilité géographique et professionnelle redéfinit notre existence. En effet, le visage socio-économique de la France s'est transformé au cours de ces vingt dernières années. Il pousse les individus à la mobilité professionnelle. Une étude récente montre l'ampleur des changements de métier : chaque année, 13% des actifs en emploi changent de métier, soit 3 millions de personnes en France (Source PRAO). De plus, plus d'un français sur quatre (23%) a vécu une mobilité géographique au cours des cinq dernières années. Ce phénomène est sans doute l'occasion de se poser aussi la question de l'utilité d'être propriétaire de sa résidence principale. La location semble plus appropriée quand on est amené à déménager régulièrement. Par conséquent, il est possible de redéfinir la notion de retraite ou plutôt de redécouvrir son sens premier.

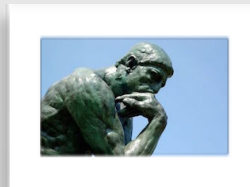
La retraite peut aussi signifier simplement le moment où l'on se retire de son action pour prendre de la distance, y réfléchir et peut-être même pour se ressourcer et redéfinir son engagement dans la vie. Cette tendance est une réalité déjà connue des pays scandinaves et anglo-

saxons. Elle se développe également dans notre société par la mise en place de congés sans solde. La liberté de pouvoir prendre du temps pour soi ou pour ses proches existe donc aujourd'hui. Profiter d'une naissance (congé parental étendu aux pères qui eux aussi veulent redéfinir leur rôle dans la famille) c'est prendre du temps pour se consacrer à sa famille. La quête de sens est importante et constitue de plus en plus un des éléments de réussite d'une vie. Nous souhaitons pouvoir prendre du temps pour se consacrer à ses proches, mais aussi être libre de changer d'entreprise, de profession ou de métier. Enfin nous changeons également de lieu d'habitation au gré des opportunités professionnelles qui s'offrent à nous.

En outre, les fluctuations de l'activité économique peuvent aussi entraîner des niveaux de rémunérations très variables au cours d'un parcours professionnel. Dans ce cas, comment vivre pleinement ses périodes de vies ou ses revenus sont plus faibles, voire inexistantes ? La réponse est nécessairement dans la constitution d'une épargne lors des périodes d'activités rémunérées. C'est tout simplement la possibilité de pouvoir se réaliser.

Jo. FRAPPAZ

Détendons-nous avec ... les déclarations des grands visionnaires.



« Le cheval restera toujours, alors que l'automobile est une nouveauté qui passera » (*le président de la Michigan Saving Bank déconseillant Henry Ford, 1907*)

« A l'avenir, les ordinateurs ne devraient pas peser plus de 1,7 tonnes » (*journal Popular Mechanics, 1949*)

« Les avions sont des gadgets amusants, mais sans aucun intérêt militaire » (*Maréchal Foch, 1911*)

« Je pense qu'il existe un marché mondial de 5 ordinateurs » (*Thomas Watson, président d'IBM, 1943*)

« Le téléphone a beaucoup trop de défauts pour pouvoir être sérieusement considéré comme un outil de communication » (*Western Union, international memo, 1943*)

« Un bateau propulsé par l'arrière par un moteur serait évidemment impossible à manoeuvrer » (*Sir William Symonds, amirauté anglaise, 1837*)

« Il est scientifiquement impossible de faire voler des objets plus lourds que l'air » (*William Thomson dit Lord Kelvin, physicien britannique spécialiste en thermodynamique, 1895 - citation contestée*)

« La radio n'a aucune valeur commerciale. Qui acceptera de payer des messages destinés à personne en particulier » (*les banquiers de David Sarnoff, américain pionnier dans la radio et la télévision commerciale, 1920*)

« Tout ce qui pouvait être inventé a dorénavant été inventé » (*Charles Duell, directeur du bureau des brevets américains, 1899*)

« La bourse a atteint ce qui apparaît comme un haut plateau permanent ». (*Irving Fisher, professeur d'économie, Université Yale, octobre 1929*)

« Les spams seront totalement sous contrôle d'ici à 2 ans » (*Bill Gates, 2004*)

Amusant, non ?

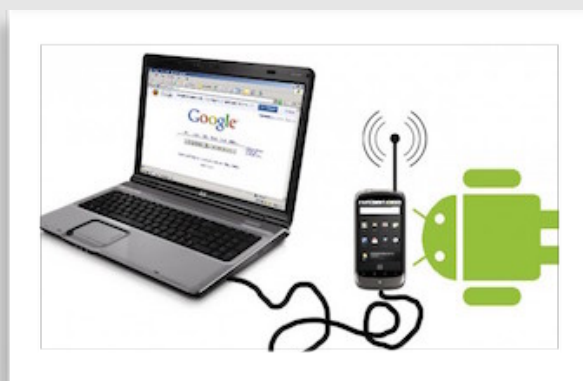
Le coin de la techno ...

utilisez votre smartphone pour accéder à Internet

Si votre ordinateur n'a pas accès à internet (depuis votre domicile si votre box est en panne, ou de l'extérieur si vous n'avez pas de connexion Wi-Fi, MAIS que votre smartphone a une liaison 3G ou 4G) alors vous pouvez transformer votre smartphone en modem pour accéder à internet depuis votre ordinateur).

Que votre ordinateur soit un PC sous Windows XP, 7, ou 8 ou bien un MAC, que votre smartphone fonctionne sous Android ou que ce soit un iPhone, vous pouvez accéder à internet si le réseau mobile est en 3G ou 4G.

Toutefois, suivant l'OS de votre ordinateur (Windows ou MAC) et les versions de votre smart phone : Android 2.3, 4.0 ou 4.1, iPhone 4, 4S, 5, 5C ou 5S, le mode opératoire sera différent.



Plusieurs méthodes de raccordement sont possibles :

Connexion via un câble USB

Connexion par Wi-Fi

Connexion par Bluetooth

Connexion par câble USB PC Windows et smartphone Android :

- Raccordez votre smartphone à votre PC via un câble USB
- Rendez-vous ensuite dans les Paramètres de votre smartphone
- Une fois dans l'onglet « Sans-fil et réseaux », cliquez sur « Plus » pour faire apparaître les options supplémentaires.
- Rendez-vous dans le menu « Partage de connexion », « Partage connexion et point accès mobile » ou « Partage du réseau mobile », selon le modèle de votre smartphone. Cochez « partage de connexion USB ».

Connexion par Wi-Fi PC Windows et smartphone Android :

- Rendez-vous dans les Paramètres de votre smartphone
- Une fois dans l'onglet « Sans-fil et réseaux », cliquez sur « Plus » pour faire apparaître les options supplémentaires.
- Rendez-vous dans le menu « Partage de connexion », « Partage connexion et point accès mobile » ou « Partage du réseau mobile »
- Cochez la case « Point d'accès Wifi Mobile » pour activer la connexion
- Rendez-vous dans le menu Partage point d'accès Wifi mobile > Configurer le point d'accès Wifi
- Une fenêtre s'ouvre alors, cochez la case « Afficher le mot de passe ». C'est ce mot de passe que vous devrez ensuite saisir sur votre PC pour vous connecter.

Serge MARCON